

LE BYOD AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

Le numérique et ses usages a pris une place importante dans les programmes d'enseignement. Mais au delà de cette considération, c'est toute la société qui se tourne résolument vers le numérique.

Nos élèves sont très attirés et sollicités, au travers de l'usage de leurs téléphones portables, tablettes et autres ordinateurs.

Il semble donc pertinent de les former pour leur apprendre à utiliser de manière pertinente ces outils.

I – Le BYOD : Pourquoi ?

Le collège dispose actuellement d'une unique salle informatique qui est de plus en plus réservée et il peut parfois être difficile de trouver un créneau correspondant aux besoins pour les classes.

En outre, la philosophie du numérique doit être la suivante : ce n'est pas une fin en soi mais bel et bien un outil. Or l'organisation d'une séance complète en salle informatique, préparée à l'avance, en dehors du cadre de la classe, semble aller à l'encontre de ce principe.

Il faudrait donc pouvoir amener le matériel en classe !

De plus, cela permettrait un usage ponctuel, qui peut n'être que de quelques minutes. C'est dans ce contexte qu'il semble intéressant de s'appuyer sur le matériel des élèves.

II – Le BYOD : Pour quoi faire ?

Exemples d'activités faisant intervenir le BYOD :

- ✓ Mathématiques
 - Consultation de capsules vidéos réalisées dans le cadre d'une pratique de la classe inversée en 5^{ème} et 3^{ème}
 - Conjecture en géométrie à l'aide de geogebra
 - Travail sur la programmation au travers de la programmation de drones
- ✓ Anglais
 - Utilisation d'un dictionnaire portable
 - Recherches ponctuelles sur des aspects de civilisation
- ✓ SVT
 - Réalisation de courtes séquences vidéos présentant des compte-rendu d'expérience
 - Prise de photographie au microscope et annotation
- ✓ Technologie
 - Création d'application pour smartphone dans le cadre
- ✓ Histoire-Géographie-EMC
 - Recherche documentaire ponctuelle
- ✓ Arts plastiques

- Travail sur la photographie
- Travail sur la retouche d'image rapide
- ✓ Sciences-Physiques
 - Dynamique de travail en autonomie des élèves => Accès aux ressources en continu (cours des années précédentes, ...)
- ✓ Education musicale
 - Musique Assistée par « Ordinateur » à l'aide notamment d'applications comme garage band ou music maker Jam

III – Le BYOD : Comment ?

D'un point de vue logistique, l'établissement dispose actuellement d'une dizaine de tablette disponibles à la réservation (et stockées au CDI) ainsi que de 3 fois 5 tablettes dans les 3 salles de mathématiques.

Ce matériel peut donc être mis à disposition des élèves ne disposant pas de matériel personnel ou ne souhaitant pas l'utiliser.

Un paragraphe du règlement intérieur a déjà été modifié pour permettre « l'utilisation des téléphones portables des élèves dans le cadre d'activités pédagogiques, si les élèves le souhaitent et avec l'autorisation de leur parents »

Enfin, il n'est pas envisagé d'utiliser le forfait des élèves, c'est pour cela que deux solutions sont mises en place :

- L'utilisation de mini routeur wifi type « hootoo tripmate »
- Le déploiement d'un ENTBox sur Raspberry Pi
- Un accès internet à l'aide de routeurs recommandés par la DSI. En effet, le collège Jules Verne étant un des premier établissement du Cher à disposer de la fibre optique, la connexion internet permet sans soucis ce fonctionnement.